



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET -(31600)
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET DE LA CONSULTATION** : **BATIMENTS COMMUNAUX – TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT - DE MISE AUX NORMES NEUFS ET DIVERS – 11 LOTS**

- Lot N°1 Gros oeuvre - Maçonnerie - Carrelages
- Lot N°2 Etanchéité - Couverture - Zinguerie
- Lot N°3 Menuiserie intérieure
- Lot N°4 Menuiserie extérieure (alu - pvc)
- Lot N°5 Plafond suspendu - cloisons sèches
- Lot N°6 Peinture - papier peint - sols souples
- Lot N°7 Ravalement de façade
- Lot N°8 Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Ventilation - Climatisation
- Lot N°9 Electricité
- Lot N° 10 Vitrerie
- Lot N°11 Storerie

4. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) MAPA n°20140005
5. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

Candidatures (voir précisions dans RC)

- Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité – portant les montants garantis
- Garanties, capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles (qualifications professionnelles de l'entreprise ou identification équivalentes)
- Expérience professionnelle – Références en rapport avec la nature et l'importance du marché

Offres :

- Prix (45 %)
- Valeur Technique de l'offre (45%)
- Délais d'exécution (10%)

6. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : Si groupement, le mandataire sera solidaire
7. **Conditions relatives au marché** : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française et les prix exprimés en euros
8. **Conditions relatives aux garanties et cautionnement** : avance possible (art 87 à 90 du CMP) avec dépôt d'une garantie à 1^{ère} demande
9. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
10. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville, section investissement et fonctionnement. Règlement par mandats administratifs – Paiement en 30 jours maximum
11. **Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex, Tel : 05-62-73-57-57, télécopieur : 05-62-73-57-40.
12. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : LUNDI 16 JUIN 2014 à 10 heures.
13. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : Lundi 12 mai 2014